

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vénissieux, le 8 octobre 2020

### Santé & sécurité au travail dans le secteur de la propreté :

Le SPENRA et la Carsat Rhône-Alpes signent une convention ambitieuse.

Le 8 octobre 2020, à la Maison des Métiers de la Propreté de Vénissieux (69), le SPENRA, principal syndicat patronal des entreprises de propreté de la région Auvergne Rhône-Alpes présidé par Vincent FISCHER, la Carsat Rhône-Alpes et son ingénieur conseil régional, Jérôme CHARDEYRON, l'INHNI et le Fare Propreté ont signé une **convention sur la santé et sécurité au travail (S&ST)**.

Cette signature, en présence de nombreux chefs d'entreprise, s'inscrit dans la continuité du partenariat initié depuis 2017 entre le SPENRA et la Carsat Rhône-Alpes. Cette convention a un double objectif :

- d'une part, accompagner les entreprises de propreté dans la prévention des TMS\* pour transformer durablement les situations de travail en visant la mise en place d'une démarche Animateur de Prévention des TMS (démarche de branche) dans l'organisation de l'entreprise ;
- d'autre part, organiser des journées d'échanges avec les animateurs prévention des TMS sur les retours d'expériences sur le déroulement des projets et la transformation des situations de travail. À l'issue, un livrable permettant de capitaliser les actions menées sera publié et partagé.

La prévention des risques professionnels est un enjeu majeur pour les entreprises du secteur avec différents dispositifs et outils élaborés par la branche et financés par le Fare Propreté depuis de nombreuses années. L'objectif est de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT/MP) en agissant le plus en amont possible. Les progrès observés en termes de prévention des risques et l'investissement en la matière représentent une condition de performance pour les entreprises. Il convient de préciser que le dispositif de la Carsat Rhône-Alpes vise à accompagner les entreprises pour lesquelles la sinistralité AT/MP est plus élevée que la moyenne de leur profession.

Enfin, à l'instar du Guide de bonnes pratiques publié lors de la crise de la Covid-19 destiné aux entreprises de propreté, des salariés et clients publics et privés, la branche publie, en complément des formation-actions réalisées, des guides professionnels afin de sensibiliser les donneurs d'ordres et concepteurs de bâtiments, dont les choix impactent les conditions de travail des métiers de la propreté.

La signature de cette convention vient illustrer la forte interaction entre la Carsat Rhône-Alpes et la branche propreté, et souligner les efforts et initiatives du secteur pour une amélioration significative et durable des conditions de travail des acteurs de la propreté.

\* une quinzaine d'entreprises sur la région ciblées TMS professionnels.



Membre de la Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés



La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Rhône-Alpes exerce ses missions auprès des salariés, retraités et entreprises de la région. Organisme de Sécurité Sociale, elle met en œuvre les politiques institutionnelles dans les domaines de la retraite, de l'action sociale, de l'accompagnement social et de la prévention des risques professionnels, sous la double tutelle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam).

### La Carsat Rhône-Alpes, un acteur-clé de la santé au travail

La Carsat accompagne les employeurs pour évaluer les risques professionnels au sein de leur entreprise et s'engager dans une démarche de prévention, afin de préserver la santé et assurer la sécurité de leurs salariés. La Carsat Rhône-Alpes agit prioritairement auprès d'entreprises et de secteurs professionnels ciblés pour leur forte sinistralité, notamment le BTP, l'aide et soin à domicile, la logistique, le transport routier de marchandises, le secteur du bois. La prévention des risques chimiques et des troubles musculo-squelettiques sont également prioritaires.

**Contact presse :** Audrey MARVALIN - [contact.presse@carsat-ra.fr](mailto:contact.presse@carsat-ra.fr)

**Plus d'infos sur** [www.carsat-ra.fr/Entreprise/Je m'informe sur les risques professionnels](http://www.carsat-ra.fr/Entreprise/Je_m'informe_sur_les_risques_professionnels)



Membre de la Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés

Le SPENRA : Syndicat Patronal des Entreprises de Nettoyage Région Rhône-Alpes rassemble les plus de 2 326 entreprises et 59 720 salariés du secteur de la propreté de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La branche professionnelle de la Propreté rassemble plus de 13 000 entreprises d'au moins un salarié et plus de 540 000 emplois pour un chiffre d'affaires de plus de 16 milliards d'euros. La Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (FEP), est la principale organisation patronale représentative, elle rassemble des TPE, PME et grandes entreprises employant 70% des effectifs du secteur. Le secteur de la propreté est composé d'acteurs dynamiques et engagés. Il a su depuis de nombreuses années, mettre en œuvre des dispositifs innovants dans différents domaines fondamentaux de la vie d'une entreprise (formation, prévention des risques, handicap, RSE, relations clients, etc).

**Contact presse :** Florian BUNOUST-BECQUES - Tél : 07 76 92 38 81 / E-mail : [relationspubliques@gje-monde-proprete.com](mailto:relationspubliques@gje-monde-proprete.com)

**Plus d'infos sur :** [www.monde-proprete.com](http://www.monde-proprete.com)